

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2024 18 HEURES

Le mercredi 29 mai 2024 à 18 h 00, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Alain ZARAGOZA, Olivier BRISSAC, Annie SANCHEZ, Julia RUBIN, Gérard VERDIER, Sylvain MOFFRONT, Florence PELLECUER, Séverine CARDINALE, Christian YARD, Stéphanie SAINT JOURS,

Absents excusés : Lionel VERRUN, Nicolas MOLIERE, Carole QUERELLE,

Procurations :

Alain ZARAGOZA est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2024 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

### PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ET DE L'ESQUISSE POUR LA RECONVERSION CAVE PAR ATELIER DALBY Architectes

L'atelier DALBY rend compte de l'état d'avancement de la réhabilitation de l'ancienne cave.

Les remarques du Conseil Municipal préalablement exprimées ont été intégrées et l'esquisse rend compte également des besoins et attentes des acquéreurs déjà déclarés

### POINT SUR LA CAVE

Après la présentation de l'esquisse par l'atelier DALBY le Conseil Municipal valide celle-ci.

### DEVIS POUR POSE DEBITMETRE RUE DU TEMPLE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis proposés pour les travaux de coffrage et la pose d'un débitmètre rue du Temple.

L'entreprise CANONGÉ BIALLEZ propose un devis pour la pose du débitmètre d'un montant de 6024.33 €

L'entreprise FABRE TP propose un devis pour les travaux de coffrage d'un montant de 6000 € HT.

L'entreprise LAUTIER TP propose un devis pour les travaux de coffrage d'un montant de 3624 € HT.

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les devis de :

- L'entreprise CANONGÉ BIALLEZ pour la pose du débitmètre d'un montant de 6024.33 €
- L'entreprise LAUTIER TP la moins disante pour les travaux de coffrage d'un montant de 3624 HT€.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### DEVIS POUR CONNEXION ET AUTOMATISATION DOUBLURE CAPTAGE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis proposé par l'entreprise CANONGÉ BIALLEZ pour la connexion et l'automatisation du 2<sup>ème</sup> forage d'Adduction d'Eau Potable.

Le montant de ce devis s'élève à 89 610.37 € HT soit 107 532.44 € TTC.

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve le devis de :

- L'entreprise CANONGÉ BIALLEZ pour un montant de 89 610.37 € HT soit 107 532.44 € TTC.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

### Local l'Echoppe du Suc

La convention avec l'Association l'Echoppe du Suc pour la mise à disposition du local annexe mairie (ancien crédit agricole) est reconduite à compter de ce jour, il sera refacturé 50 € par mois au titre des frais d'électricité, eau potable et assurance.

### Chantier insertion :

Dans la programmation des chantiers d'insertion de calade, il serait opportun de réaménager les anciens lavoirs chemin de Meynes. La gestion des eaux pluviales doit être réglée avant les travaux.

### Jeux Olympiques : J.O :

La retransmission des épreuves des J.O peut être envisagée est proposée à la population, soit à l'espace festif polyvalent soit au foyer communal. Un contact sera pris avec les responsables des associations.

### Ombrières :

Une éventualité de poser une ombrière avec panneaux photovoltaïques été proposée sur le parking de l'école, à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30